

**M. Broadbent:** J'ai entendu quelqu'un dire que c'était le système russe. Je ne suis pas tout à fait certain que détail pour détail ce soit là le système russe. Mais, en dépit des nombreux aspects négatifs de cette société, si elle applique un système du genre de celui que je m'appête à décrire, je crois que l'idée est excellente. Ce n'est pas tout simplement parce que ce système existe dans une société fondamentalement totalitaire comme l'Union soviétique dont nous rejeterions tous les éléments négatifs de base, que nous devons tout de go en conclure qu'ils peuvent avoir complètement tort. Je crois, par exemple, que l'Union soviétique a mis au point de bonnes techniques d'opérations médicales. Je suis sûr que même certains députés conservateurs, s'ils avaient besoin d'être opérés au cerveau—et on a dit que c'était le cas de certains—ne rejetteraient pas les techniques mises au point en Union soviétique!

Après cette parenthèse, monsieur l'Orateur, je voudrais poursuivre. D'abord, au chapitre de l'inflation, nous voulons pouvoir protéger les hommes d'affaires et les consommateurs canadiens, et veiller à ce que la demande mondiale de nos produits naturels augmente toujours, que le prix établi au niveau du marché mondial puisse ne pas être celui qu'on verse aux producteurs canadiens et n'être pas fonction de celui que paient les consommateurs canadiens. Cela s'applique directement à un certain nombre de produits pétrochimiques.

Un homme d'affaires de Montréal m'a téléphoné il y a environ trois semaines. Il était ennuyé parce qu'il ne pouvait pas obtenir un produit donné. Une société multinationale au Canada en contrôlait la production et l'expédition tout entière aux États-Unis. Dans ce cas, il ne s'agissait pas seulement du prix, mais aussi de l'obtention de la marchandise. Par conséquent, une partie de cette entreprise disparaîtra et les consommateurs qui achètent ce produit ne pourront plus l'obtenir. Ce genre de contrôle des ressources assurerait la satisfaction des besoins du Canada; à cet égard, il n'est pas nécessaire de reproduire au Canada un prix établi sur le marché mondial, et on pourrait fixer des prix plus bas au Canada où se trouvent les richesses naturelles.

Le gouvernement le reconnaît dans sa politique du pétrole dans le cadre de laquelle on a adopté, et c'est raisonnable, un système de double prix. L'un d'eux répond aux besoins, dans un sens, des provinces productrices de pétrole qui touchent les prix mondiaux pour leurs produits. On veille aussi à ce que les Canadiens, qui possèdent les richesses naturelles, ne soient pas obligés de payer un prix supérieur au prix mondial. C'est donc là un avantage. Nous obtenons des prix plus bas à l'intention des Canadiens dans le cas des richesses naturelles et en deuxième lieu, nous veillons à ce qu'on réponde aux besoins du Canada en matière d'approvisionnement.

Le troisième argument que je veux faire valoir mérite d'être élaboré. A mon avis, l'instauration d'un régime de double prix des richesses naturelles dans les secteurs dont j'ai parlé constituerait une base solide pour la création au Canada d'une industrie secondaire compétitive. C'est une bien meilleure façon de veiller à ce que l'industrie secondaire canadienne puisse acheter des marchandises que nous possédons au pays à des prix moins élevés, tout simplement parce que nous les avons. Cela vaut beaucoup mieux que d'essayer de construire une industrie secondaire en adoptant des tarifs plus élevés qui ne font que susciter l'inefficacité et protéger des entreprises qui n'ont pas d'esprit d'innovation, ou—et c'est l'autre voie possible dans laquelle s'est engagé le gouvernement—que d'encou-

#### *Licences d'exportation et d'importation—Loi*

rager le développement de l'industrie au Canada grâce à l'établissement dans le secteur industriel de niveaux d'imposition ridiculement bas. Je le répète, s'assurer que les hommes d'affaires peuvent obtenir à bas prix des ressources canadiennes est le meilleur moyen de lancer au Canada une industrie de fabrication compétitive sur les marchés mondiaux. Voilà pourquoi il faut appliquer aux ressources naturelles une stratégie nationale d'ensemble. Une telle stratégie assurerait la croissance industrielle du Canada bien mieux que ne le ferait une politique douanière ou une réduction des impôts des sociétés.

Je voudrais citer un exemple tiré d'un secteur de l'économie qui me tient particulièrement à cœur, car il est situé dans ma circonscription. Je veux parler de l'industrie automobile. Par suite de l'intervention du gouvernement, l'impôt sur les sociétés que les fabricants ont dû payer ces dernières années a beaucoup diminué. Cette intervention a eu des conséquences directes sur ma circonscription tout comme sur maintes autres circonscriptions manufacturières. Cependant, ces dégrèvements fiscaux ont-ils vraiment été avantageux? Lorsqu'il a présenté cette mesure, le ministre des Finances (M. Turner) a déclaré qu'il avait un triple objectif: favoriser notre commerce extérieur et notre industrie de fabrication, augmenter le nombre des emplois, et voir à ce que les consommateurs profitent à leur tour des dégrèvements fiscaux en achetant les produits à un prix moins élevé.

Aucun des objectifs énoncés par le ministre en matière industrielle, et spécialement en ce qui concerne la construction automobile, n'ont été atteints. Sur le plan de la balance commerciale, en 1973, notre déficit industriel est passé à \$6.4 milliards, contre \$4.9 milliards en 1972 et \$3.7 milliards en 1971. En d'autres termes, la réduction de l'impôt sur les bénéficiaires des sociétés n'a pas réussi à améliorer la balance dans le secteur des produits industriels, comme c'était prévu. Notre déficit continue de s'aggraver dans les échanges de produits industriels. La réduction de l'impôt sur les sociétés n'a rien fait pour corriger une tendance continue qui règne depuis de longues années. En ce qui concerne la hausse de l'emploi, l'effectif a augmenté d'environ 6 p. 100 l'an dernier dans l'industrie. La même année, l'emploi dans les secteurs commerciaux de notre économie a accusé une hausse de 6.2 p. 100, et de 9.6 p. 100 dans les secteurs de la construction. Je le répète: le principe de la réduction des impôts des sociétés n'a pas forcément entraîné une forte augmentation du nombre des emplois, car dans les secteurs auxquels les réductions d'impôt ne se sont pas appliquées, soit le commerce et la construction dont je viens de parler, la hausse des emplois a été plus marquée que dans ceux auxquels elles ont été appliquées. Aussi, l'objectif du ministre des Finances (M. Turner) ne semble pas s'être matérialisé.

● (1650)

Point n'est besoin de s'attarder au thème de la réduction des prix aux consommateurs. Notre taux d'inflation frise maintenant les taux les plus élevés des autres économies occidentales. Les prix n'ont pas baissé. En suivant la voie préconisée par le gouvernement actuel, soit en réduisant les impôts des sociétés de fabrication—et je n'apporterai pas de statistique à l'appui car les députés du NPD l'ont déjà fait à maintes reprises—vous provoquez un accroissement des bénéficiaires. Depuis la guerre de Corée, les bénéficiaires des sociétés n'ont jamais été plus élevés qu'aujourd'hui. Il est clair que cette méthode ne donne pas de résultat. Le fait de réduire l'impôt des sociétés ne profite qu'à ceux qui contrôlent les sociétés. Cette mesure leur procure des profits plus élevés, mais ne produit aucun